

ARTIGUES

PRÈS-BORDEAUX

LE MAGAZINE DE LA VILLE

AVRIL/MAI/JUIN/2021

GRAND ANGLE

SAINT-LEU / BEL AIR

VERS DE NOUVEAUX USAGES

RETROUVEZ
L'AGENDA
CULTUREL DU
2^{ÈME} TRIMESTRE
2021 SUR LE SITE
DE LA VILLE

ARTIGUES
PRÈS
BORDEAUX



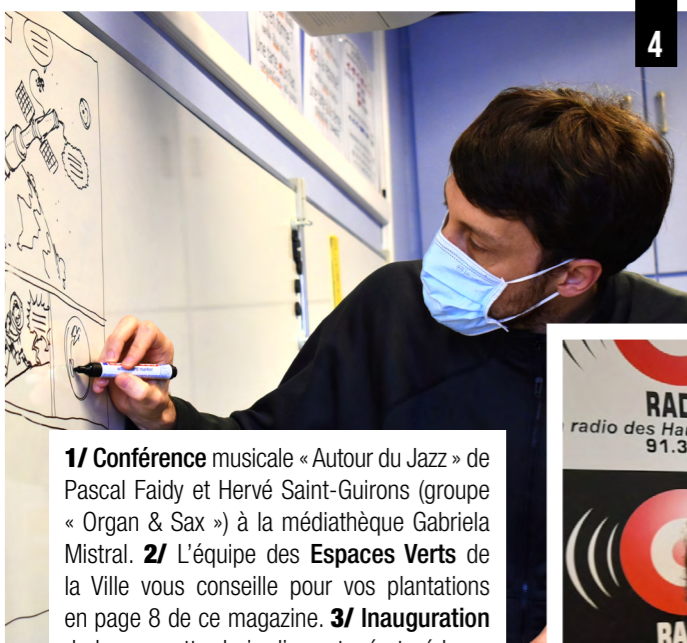
1



2



3



4



5

1/ Conférence musicale « Autour du Jazz » de Pascal Faidy et Hervé Saint-Guirons (groupe « Organ & Sax ») à la médiathèque Gabriela Mistral. **2/** L'équipe des **Espaces Verts** de la Ville vous conseille pour vos plantations en page 8 de ce magazine. **3/** Inauguration de la maquette du jardin partagé et pédagogique de la Ville co-construite par les enfants accueillis au sein de l'accueil de loisirs élémentaire. **4/** Interventions du dessinateur de **bandes-dessinées** Paul Drouin dans les classes de CM2 de l'école élémentaire. **5/** Corine Lesbats, adjointe au Maire en charge de la transition écologique et de la culture, en compagnie de Luc Cagnet, metteur en scène de la compagnie « Théâtr'action », dans les studios d'**O2 Radio** pour la présentation du projet Persona !



L'ÉDITO

Chères Artiguisaises, chers Artiguisais,

Voilà maintenant un an que nos vies ont été bouleversées par la crise sanitaire mondiale. C'est dans ce **contexte inédit** que la nouvelle équipe municipale, et les nouveaux élus qui la composent, ont dû s'adapter rapidement pour **répondre aux attentes des Artiguisaises et Artiguisais**.

Les concertations, les réunions publiques, les rassemblements sportifs et culturels ainsi que les assemblées générales d'associations, n'ont pu se tenir et manquent à chacun d'entre nous. Comment vous entendre et nous faire entendre dans un contexte sanitaire aussi difficile et **comment maintenir ce lien indispensable** aux échanges constructifs et à la vie sociale ?

Les séances du conseil municipal sont désormais retransmises de façon satisfaisante en direct sur la page Facebook de la Ville. Plusieurs concertations en ligne relatives à l'évolution du Parc de la mairie ont été engagées. Les rencontres au marché du samedi matin au centre-ville, ainsi que mes permanences mensuelles en mairie sont autant d'occasions qui nous permettent de **garder le contact** entre élus et population.

Ainsi, pour continuer à favoriser ces liens, le deuxième trimestre verra l'ouverture de la Maison ECO aux Artiguisaises et Artiguisais. Vous y retrouverez les projets municipaux en cours et pourrez avoir **une meilleure visibilité de l'action municipale**.

Le déplacement du poste de police municipale, l'opération d'animation de l'ancienne école Bel Air, le chantier école à St Leu, le groupe scolaire Feydeau, sont autant de **projets structurants** que vous pouvez retrouver dans notre rapport d'orientation budgétaire présenté le 8 mars et qui prendront corps dans les mois qui viennent.

La transition écologique se met aussi en place, avec l'encouragement à l'utilisation des transports scolaires via leur gratuité, dès septembre 2021, pour les enfants de maternelle et élémentaire d'Artigues, la gestion des biodéchets du restaurant scolaire, le recyclage des papiers des bureaux de la mairie, l'encouragement à la gestion différenciée dans les espaces verts des lotissements et l'achat d'un véhicule électrique pour le CCAS.

Enfin, **d'importants travaux d'urgence** pour le renforcement des berges du ruisseau Fontaudin ont été lancés en mars par le Syndicat du Guâ, dont j'assume la vice-présidence. Plus d'un million d'euros seront engagés au total, en trois ans, après plusieurs années d'études pour élaborer un plan pluriannuel de gestion indispensable et réglementaire.

Vous le constatez, malgré la crise sanitaire et l'éloignement qu'elle impose, votre équipe municipale reste à **votre écoute** et est à pied d'œuvre pour sans cesse améliorer la qualité de vie de tous les Artiguisais.

Alain GARNIER

Maire de la Ville
Vice-président de Bordeaux Métropole

DOMAINE DE SAINT-LEU ET ÎLOT BEL AIR

VERS DE NOUVEAUX USAGES

L'une accueillera un projet agro-écologique et pédagogique ; l'autre un espace intergénérationnel. Dans le temps de la mise en œuvre des projets conséquents qui leur sont, à terme, dévolus, une partie du domaine de Saint-Leu et l'emprise de l'ancienne école maternelle Bel Air feront prochainement l'objet d'opérations d'occupation transitoire (voir encart). L'occasion de tester, sur place, des fonctions et usages inédits qui nourriront les réflexions des projets définitifs.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE AU DOMAINE DE SAINT-LEU

D'ici deux ans, un projet agro-écologique et pédagogique

Inscrite au contrat de codéveloppement conclu entre la Ville d'Artigues-près-Bordeaux et Bordeaux Métropole, la réalisation d'un projet agro-écologique et pédagogique sur le territoire de la commune n'attendait qu'un foncier disponible pour être lancée. C'est désormais chose faite. Une partie du domaine de Saint-Leu de près d'un hectare, présentant de forts enjeux écologiques, avec notamment un espace boisé classé au Plan Local d'Urbanisme, a en effet récemment été préemptée dans cette optique par la Métropole. Cette acquisition s'intègre, en parallèle, dans le cadre de la stratégie métropolitaine « Biodiver'Cité » dont l'objectif est de concilier les enjeux de développement urbain et la préservation de la biodiversité locale. Co-construit avec la population, le projet agro-écologique et pédagogique du domaine de Saint-Leu verra le jour à l'horizon 2023.



Bientôt, un lieu d'hébergement solidaire et de formation

Durant le temps de définition et de co-construction de cet ambitieux projet, Bordeaux Métropole expérimentera sur site une démarche d'occupation transitoire croisant les enjeux de la transition écologique et de la solidarité. D'ici quelques semaines, l'une des bâtisses implantées sur la parcelle de terrain préemptée se muera en effet en un espace d'accompagnement à la formation et à l'insertion professionnelle dédié aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. En lien direct avec les politiques métropolitaines de développement économique social et solidaire, ce projet se déclinera en deux axes d'intervention complémentaires et simultanés :

- ▶ la conduite d'un chantier éducatif par le rafraîchissement intérieur de la bâtisse en vue d'y accueillir les publics apprentis du chantier de formation
- ▶ la mise en place d'un chantier de formation orientée vers les métiers en devenir de la région Nouvelle-Aquitaine en lien avec la nature

En même temps qu'un soutien à la recherche d'un logement durable, les jeunes apprentis accueillis au sein de l'espace pourront également bénéficier d'un hébergement temporaire. L'opération d'occupation transitoire du domaine de Saint-Leu s'étalera sur une période maximum de 24 mois.

Ce projet d'habitat solidaire et temporaire constitue une formidable opportunité pour permettre à des jeunes éloignés de l'emploi de se former aux métiers en devenir de l'environnement et de préparer leur accès à un logement plus durable grâce à un hébergement temporaire et à l'accompagnement qui leur sera offert sur place.

Démarche de préfiguration et d'activation, l'occupation transitoire consiste à expérimenter, de façon temporaire et dans le temps nécessaire au montage d'un projet d'aménagement définitif, de nouvelles activités au sein d'un lieu vacant. Cette pratique urbanistique accompagne le changement d'image ou de statut d'un site.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) INVESTIT « L'ÎLOT BEL AIR »

Vers un centre-bourg plus attractif et convivial

C'est l'une des priorités de la municipalité : redynamiser le centre-bourg en l'affirmant comme véritable polarité urbaine de la Ville. Afin de parvenir à cet objectif, gage de proximité et de mieux-vivre ensemble pour la population, la programmation d'un espace intergénérationnel pourvu de cellules commerciales et de services « en pied d'immeuble » est notamment en cours de réflexion. Celle-ci sera réalisée à quelques pas de la place centrale de la commune, sur l'emprise désaffectée de l'ancienne école maternelle Bel Air.



Un lieu au service de l'économie sociale et solidaire

Afin de mettre à profit le temps d'étude nécessaire à la précision de cette programmation tout en permettant à chacun de s'appropriier concrètement la mise en œuvre de nouveaux usages au centre-bourg, « l'îlot Bel Air » fera également sous peu l'objet d'une opération d'occupation transitoire. Conduite avec l'appui de Bordeaux Métropole pour une durée de 18 mois, celle-ci sera entièrement tournée vers le champ de l'économie sociale et solidaire.

Associations, coopératives ou structures économiques : d'ici le début de l'été, la quasi-totalité des 390 m² de locaux vacants du site seront ainsi mis à la disposition de porteurs d'initiatives engagés dans l'innovation sociale. Leur point commun ? Qu'ils investissent les salles de classe, la salle informatique, la salle de jeux, la salle de restauration ou la cour comme lieu de partage, les futurs occupants de « l'îlot Bel Air » développeront des projets destinés à s'implanter durablement sur le territoire. Leurs activités répondront soit à un intérêt local en lien avec la redynamisation du centre-bourg (commerce de proximité, mieux-être...) soit à un besoin d'expérimentation métropolitain en lien avec l'alimentation durable ou l'économie circulaire.



Ensemble, les occupants de « l'îlot Bel Air » porteront une vision commune à même de favoriser l'émergence de projets coopératifs. Afin de renforcer le lien entre eux et avec la population, un collectif interviendra régulièrement sur le site afin de l'animer en co-construction avec les habitants et usagers d'Artigues-près-Bordeaux. De quoi redonner vie à ce lieu longtemps animé par des générations de petits Artiguais !

Appel à projet : c'est en cours

La procédure de sélection des futurs utilisateurs du site est actuellement menée sous la forme d'un appel à projets intitulé « Une saison ESSentielle à Bel Air ». Piloté par Bordeaux Métropole en partenariat avec InCité et l'association Atis (voir page 15), celui-ci prendra fin le 27 avril. Le choix des lauréats aura lieu avant la fin du mois de mai.

Démarche complète sur www.incite-bordeaux.fr/



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR CES PROGRAMMES ?

Rendez-vous très prochainement à la Maison ECO où des permanences de présentation des actions et projets municipaux seront désormais régulièrement organisées.

LA VILLE S'ENGAGE POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Déplacement du poste de police municipale, mise en place de permanences d'écoute avec un policier réserviste, recrutement d'un agent supplémentaire : la Ville s'engage afin de renforcer la tranquillité publique et la sécurité sur son territoire.



DES PERMANENCES POUR FAVORISER LES ÉCHANGES AVEC LA POLICE

Établir **une relation de confiance** entre les forces de l'ordre et les habitants : telle est la mission de François Chaponnay, major honoraire de la police nationale, devenu depuis juin 2020 délégué à la cohésion police-population (DCPP) des Hauts de Garonne*. Dans le cadre de sa nouvelle fonction, cet ancien membre de la Brigade Anti-Criminalité (BAC) des Yvelines passé par les hauts services du Ministère de l'Intérieur et le centre d'appels du 17 de Bordeaux tient désormais, à la Maison Eco, une permanence sur toutes les questions relatives à **la tranquillité publique** : « *J'explique le cheminement des plaintes, j'organise des temps de médiation en cas de conflits de voisinage, j'accompagne les parents qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants, je précise le fonctionnement de la police...* ».

Afin d'apaiser les tensions, le fonctionnaire assure également la remontée d'informations opérationnelles nécessaires à l'intervention des forces de police ainsi que la promotion des dispositifs de participation citoyenne dédiés à la sécurité dans la commune. « *L'objectif est ici de favoriser la solidarité et le lien social entre les habitants en s'appuyant sur un partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité* » explique François Chaponnay.

Permanences de M. François Chaponnay, délégué à la cohésion police-population des Hauts de Garonne, chaque deuxième jeudi du mois à la Maison ECO de 9h à 12h.

Uniquement sur rendez-vous au 06 37 90 21 50.

*Ce poste est placé sous l'autorité du commissaire Nicolas Perez, chef de la division Est au commissariat de Cenon.

POUR PLUS DE PROXIMITÉ, LA POLICE MUNICIPALE BIENTÔT AU CENTRE-BOURG

D'ici quelques mois, le poste de la police municipale ne se trouvera plus au château Betailhe. Afin d'améliorer **sa visibilité tout en facilitant son accès**, ce service sera en effet prochainement déplacé place Albert Despujol, **en plein cœur du centre-bourg**, dans l'ancienne Poste située à proximité de l'école Bel Air. Plus spacieux et plus moderne, le futur local de la police municipale permettra notamment une meilleure confidentialité dans l'accueil et l'écoute de la population.

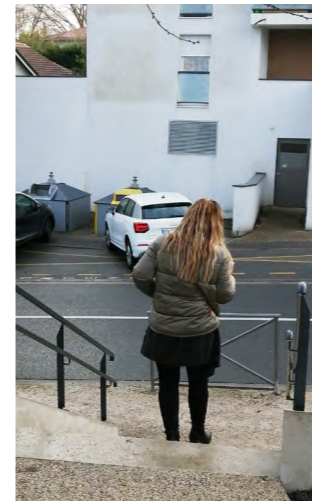


UN POLICIER MUNICIPAL SUPPLÉMENTAIRE BIENTÔT EN POSTE

Composée de deux gardiens-brigadiers et d'un Agent de Surveillance des Voies Publiques (ASVP), la police municipale d'Artigues-près-Bordeaux sera prochainement **renforcée par l'arrivée d'un quatrième agent**. Le nouveau gardien-brigadier de la commune assurera, au côté de ses homologues et sous l'autorité du Maire, le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique sur l'ensemble du territoire communal.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Tout au long du mois de mars, la police municipale a dispensé des séances de **sensibilisation aux règles de sécurité routière** dans chacune des classes de l'école élémentaire du Parc. Les principales règles de circulation, tout comme l'ensemble des savoir-être indispensables à tout déplacement sécurisé, ont été passés en revue par les deux gardiens-brigadiers de la commune.



UN ESCALIER POUR REJOINDRE LES ÉCOLES

Finis le fastidieux contournement de la butte située avenue du Mirail, à proximité directe de l'ensemble des établissements scolaires de la Ville. Depuis quelques semaines, **un escalier** suivi d'un **cheminement piéton** permet le franchissement du relief en toute sécurité. Un gain de temps non négligeable pour les familles artiguaises !

Montant des travaux : 5 000 €

UN CAPTEUR MESURE L'EXPOSITION AUX ONDES 5G :

Dans le cadre d'un plan de déploiement mené par Bordeaux Métropole en partenariat avec l'Agence Nationale des Fréquences, **un capteur de mesure autonome** a récemment été installé à l'entrée de l'avenue de la Vigne, sur un poteau d'éclairage public situé à proximité de l'antenne émettrice de l'allée Gutenberg.

Son objectif ? Évaluer l'impact de la nouvelle génération de réseau mobile 5G, actuellement déployée progressivement en France, sur l'évolution de l'exposition globale de la population du territoire. Pour ce faire, la sonde mesurera en continu et de façon cumulée l'ensemble des émissions environnantes produites par les systèmes de communication (radio, télévision, Wi-Fi, téléphonie mobile...).

Les données d'exposition mesurées par le capteur installé avenue de la Vigne sont consultables en temps réel sur le site www.observatoireondes.fr

EN BREVE

PARTICIPATION CITOYENNE

Les arbres sont une composante à part entière du paysage et du patrimoine artiguais. Outre leur rôle esthétique majeur, leur contribution en matière d'amélioration de qualité de vie ne sont aujourd'hui plus à démontrer et **il convient de les préserver**.

À ce titre, la Ville lance une démarche de **recensement des arbres remarquables** à partir du 1^{er} avril, **via un formulaire en ligne**. Parce que l'on protège mieux ce que l'on connaît bien, vous êtes invités à signaler un/des arbre(s) situé(s) **sur votre propriété** ou sur l'espace public dont les caractéristiques présentent selon vous un intérêt. Un technicien passera ensuite pour vérifier le caractère remarquable du sujet. Ce recensement ainsi effectué, **ces arbres pourront être protégés** lors de la prochaine modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme). L'arbre est non seulement un formidable moyen de lutter contre le réchauffement climatique mais c'est également un symbole qui traverse les époques. Protégeons notre patrimoine arboré et œuvrons pour les générations futures.

À vos clics !

MOUSTIQUE TIGRE

Il est de très petite taille, arbore des couleurs noires et blanches et pique plutôt en journée. Vous pensez avoir observé un moustique « tigre » sur le territoire de la commune ?

Signalez sa présence au centre de démoustication de Bordeaux Métropole via un formulaire en ligne sur formulaire.bordeaux-metropole.fr/moustique
+ d'informations sur www.artigues-pres-bordeaux.fr



www.artigues-pres-bordeaux.fr

ÉLECTIONS À VENIR

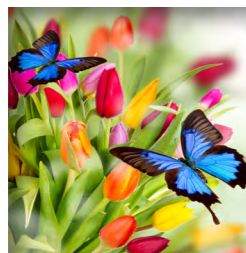
Les élections régionales et départementales devraient se tenir les 13 et 20 juin prochains. Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être faites jusqu'au vendredi 7 mai 2021. Chaque électeur peut vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales via le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> ou en contactant le service électoral au 05 56 38 50 50.

Retrouvez toutes les informations sur les bureaux de vote sur www.artigues-pres-bordeaux.fr

LES CONSEILS PRINTANIERES DU SERVICE « ESPACES VERTS » DE LA VILLE



En ces premiers jours du printemps, l'équipe des Espaces Verts de la Ville vous propose **une sélection de bonnes pratiques** à appliquer afin de préparer et d'entretenir vos plantations au naturel :



C'est la bonne saison pour semer ou planter :

- au chaud** : aubergines, basilic, piments, poivrons, tomates...
- en place, au potager** : blettes, carottes, épinards, fèves, laitues, navets, pois, radis...
- au jardin** : ciboulette, estragon, rhubarbe, menthe, oseille, bleuets, cosmos, nigelles, soucis...
- les petits fruits** : cassissiers, fraisiers, framboisiers, groseilliers...

- » Divisez les vivaces à **floraison automnale** afin de donner de la vigueur à la plante tout en la multipliant
- » Taillez les rosiers et les arbustes à **floraison estivale** comme les hortensias
- » Terminez les plantations d'arbres et d'arbustes à racines nues en « **pralinant** » ces dernières (c'est-à-dire en les enrobant dans un mélange de boue argileuse et d'eau)
- » Traitez de façon préventive les arbres fruitiers contre la « **cloque du pêcher** » ; pour cela, préférez une décoction de prêle à la polluante « bouillie bordelaise »

LA DÉMARCHE PARC : QUI ES-TU ? S'ACHÈVE PROCHAINEMENT

Lancée au cours de l'été 2019 en partenariat avec Bordeaux Métropole, cette **vaste opération participative** mobilise depuis lors les usagers du parc de la Mairie dans la co-construction du **projet de réaménagement et de valorisation du site**. Récemment, la démarche est entrée dans sa phase finale : tout au long du mois de mars, la population de la commune et de ses environs a en effet été invitée à s'exprimer, via un **questionnaire en ligne**, au sujet d'un scénario de programmation construit à partir de l'ensemble des temps d'étude et de concertation menés depuis le lancement de l'opération (enquête participative, diagnostics écologique et d'usages, ateliers en ligne...).

- » Afin de présenter les résultats de cette dernière étape de consultation, **une restitution publique sous forme de guinguette sera organisée le jeudi 20 mai** (si les conditions sanitaires le permettent). L'occasion de découvrir les premiers traits du visage du parc de la Mairie de demain !

L'ASTUCE ÉCO

Les cochenilles, ces parasites fréquemment observés au jardin ou sur les plantes d'intérieur, n'aiment pas la cannelle ! Afin de réaliser une solution alcoolique à base de cet épice, mélangez une cuillère à soupe de cannelle en poudre et un demi-litre d'alcool à 70°. Pulvériser ensuite le liquide sur vos plantes atteintes par la cochenille.



À LA RENCONTRE D'ISABELLE FERNANDEZ PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION « LE JARDIN D'ÉMERVILLE »

Elle compte désormais parmi les nombreuses structures associatives de la commune. Créée à la fin du mois de mars dernier, l'association « Le Jardin d'Émerveille » a pour mission d'assurer la gestion et l'animation du jardin partagé et pédagogique du domaine de Betaille. Rencontre avec Isabelle Fernandez, présidente de cette formation déjà fourmillante de projets pour ce lieu où potager rime avec solidarité :

Pour quelle raison avez-vous souhaité vous investir en tant que présidente de l'association « Le Jardin d'Émerveille » ?

Convaincue que nous avons tous à apprendre les uns des autres, j'ai toujours été séduite par le collectif. **Être et décider ensemble**, voilà ce qui me fait vibrer. Ce sont ces valeurs de rencontres et de partage qui m'ont poussée à m'engager dans cette association - dont l'activité s'étend bien au-delà du jardinage - afin d'y porter des actions à visée sociale. Mon objectif principal sera de faire du jardin un véritable **outil d'insertion et de transmission** accessible à tous et à tous les âges tout en participant, à l'échelle locale, au maintien de la biodiversité en milieu urbain.

Dans cette optique, quels projets envisagez-vous de mettre en œuvre ?

En plus de renforcer les ateliers de jardinage destinés aux bénéficiaires des structures partenaires de la commune*, nous prévoyons de conduire de nombreuses **actions de sensibilisation à l'environnement** dans les prochains mois : construction **d'un parcours**

pédagogique et ludique à destination des familles, mise en place d'activités manuelles autour de la décoration du jardin pour les enfants inscrits au sein de l'accueil de loisirs élémentaire, ateliers de plantations et de cuisine au profit des seniors bénéficiaires du CCAS, valorisation de la grainothèque à la médiathèque Gabriela Mistral...

En parallèle, l'association permettra à chacun de ses membres de cultiver **collectivement** des fruits, légumes et plantes aromatiques. Un bon moyen de se rapprocher de la nature et des choses simples de la vie dans une ambiance conviviale !

Comment en devenir membre ?

J'invite toute personne désireuse de participer à une belle aventure humaine, quels que soient son âge et son niveau de pratique en jardinage, à me contacter par mail sur jardindemerveille370@gmail.com ou au 06 11 62 87 21.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus !

* Élèves de l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique « L'Hirondelle », usagers du service d'activités Florada et demandeurs d'asile accompagnés par l'association ADOMA.

DEUX ARTIGUAIS LUTTENT CONTRE LES NIDS DE FRELONS



À 70 et 90 ans, ils ont encore de l'énergie à revendre. Apiculteurs amateurs établis dans la commune, **Daniel Barnier** et **Jacques Martrenchar** mènent depuis plusieurs années une lutte acharnée contre un ennemi commun : *le vespa velutina nigrithorax*, plus connu sous le nom de frelon asiatique. Ce nuisible invasif, apparu en France au début du siècle, est en effet un redoutable prédateur de nombreuses espèces d'insectes dont les abeilles. « *Capable de provoquer d'importants dégâts dans les ruches, il représente en outre une véritable menace pour la pollinisation et la biodiversité* » indique l'aîné du duo. Soucieux de ralentir sa prolifération, ceux qui sont également membres du **Groupe de Défense Sanitaire des Abeilles** (GDSA) ont donc décidé de consacrer bénévolement une partie de leur retraite à la destruction des nids du dangereux envahisseur. Pour ce faire, les deux Artiguais emploient une méthode particulièrement efficace : l'injection, sous forme liquide, de dioxyde de soufre à l'intérieur même du repère des nuisibles. Daniel Barnier et Jacques Martrenchar déclarent éliminer chaque année environ **150 nids** sur l'ensemble du territoire de l'Entre-deux-Mers.

- » **Vous avez découvert un nid de frelons dans votre propriété ou sur le territoire de la commune ?** Contactez rapidement la Mairie qui se chargera de vous mettre en contact avec les deux spécialistes au 05 56 38 50 50.

LA VILLE POURSUIT SON ACTION MALGRÉ LA CRISE

Leur objectif : faire vivre et soutenir la culture malgré tout. Durement frappés par la crise sanitaire, les établissements culturels de la Ville ont dû, semaines après semaines, adapter leur fonctionnement. Tour d'horizon des actions culturelles menées ces trois derniers mois.

AU COURS FEYDEAU, L'ENSEIGNEMENT CONTINUE

Depuis le 4 janvier, les élèves mineurs inscrits au sein des sections musique et arts plastiques du Cours Feydeau ont pu reprendre, dans le respect des protocoles sanitaires, leurs cours **en présentiel***. Récompense appréciée après plusieurs semaines passées loin de l'atelier, les apprentis peintres et dessinateurs de l'établissement ont récemment pu prendre part à un **workshop** en compagnie de l'artiste plasticienne Mélanie Ribailier. Les élèves d'âge adulte n'ont, en revanche, pas encore pu retrouver le chemin des salles d'enseignement. Tous ont néanmoins pu compter sur l'implication des enseignants du Cours Feydeau qui, tout au long de ces derniers mois, se sont adaptés afin d'assurer leurs cours à distance.



*Les cours de danse dispensés au Cours Feydeau ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre suite à la modification du décret n°2020-1310 du 17/02/21.



LA MÉDIATHÈQUE RETROUVE SES USAGERS

De nouveau ouverte au public depuis le début du mois de décembre, la médiathèque Gabriela Mistral a pu renouer, dans la mesure des restrictions sanitaires, avec un certain nombre de ses actions culturelles habituelles : **accueil de classes de maternelle** pour des séances de lecture ou de projection, organisation de **comités de lecture** en groupe réduit, temps d'animation à destination des **structures petite enfance** de la commune...

L'établissement a en outre accueilli, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes et en partenariat avec l'école d'arts municipale, l'exposition photographique « **Femmes de cirque** » de **Benoit Martrenchar**.



LA VIDÉO COMME OUTIL POUR FAIRE VIVRE LA CULTURE

Afin de pallier l'annulation des représentations en public programmées en leur sein, les établissements culturels de la Ville se sont tous investis dans la **réalisation de captations vidéo**. Conférence musicale autour du jazz à la médiathèque, concert de musique de chambre par le Conservatoire de Bordeaux au Cuvier de Feydeau, représentation d'un ensemble violon-alto dans les salons du Cours Feydeau dans le cadre du projet « Concert de cordes » : filmés ces dernières semaines, ces événements musicaux ont ainsi tous pu être **diffusés au plus grand nombre via les pages Facebook et Youtube de la Ville !**

L'ÉCOLE D'ARTS MUNICIPALE ADAPTE SES TARIFS

L'école d'arts municipale Cours Feydeau **adapte ses tarifs à la crise sanitaire** : depuis le mois de février, les élèves de l'établissement bénéficient désormais d'une **exonération tarifaire totale ou partielle**. Cette adaptation sera appliquée jusqu'à la fin de l'année scolaire.



Vous êtes musicien amateur et vous souhaitez vous produire à l'occasion de la **Fête de la Musique** d'Artigues-près-Bordeaux le 19 juin prochain ?

Envoyez-nous une démonstration audio de vos talents à l'adresse culture@artigues-pres-bordeaux.fr

DES RÉSIDENCES AU CUVIER DE FEYDEAU POUR SOUTENIR LES ARTISTES

Collectifs de danse, troupes de théâtre, associations culturelles ou encore groupes de musique : depuis la fin du mois d'octobre et la fermeture de l'établissement au public, ce ne sont pas moins de **12 compagnies** qui ont pu profiter gratuitement de la salle de spectacle du Cuvier de Feydeau et de ses studios de répétition. Une façon pour la Ville d'affirmer **sa volonté d'accompagner les artistes locaux** dans leur démarche de création et le maintien de leurs activités.



LE COURS FEYDEAU Pousse LES MURS

C'est un dispositif qui promet de beaux moments de partage autour des arts et de la culture dans la commune : depuis la fin du mois de février dernier, les assistants d'enseignement artistique du Cours Feydeau vont désormais **faire découvrir leurs disciplines respectives en dehors de leur établissement**. Écoles maternelles et élémentaires de la Ville, Espace Jeunes, accueils de loisirs, CCAS ou encore structures d'accueil médico-sociales : quels que soient la structure ou les services au sein desquels ils interviendront, **les enseignants auront pour mission d'accompagner la réalisation de projets culturels**. Pour la première année de sa mise en place, ce dispositif prévoit le déploiement de deux parcours artistiques :

UNE CHORALE À L'ÉCOLE MATERNELLE DE LA PLAINE : Dans le cadre de ce premier projet artistique, **deux professeurs de musique du Cours Feydeau** s'associeront aux équipes pédagogiques de l'école maternelle de la Plaine.

Leur objectif : apprendre aux élèves de trois classes de moyenne et grande section un répertoire de chansons axé **sur le thème de la nature**. En plus de guider les enseignants autour de l'apprentissage des techniques vocales et musicales, les assistants d'enseignement artistique de l'école d'arts s'attacheront à présenter aux enfants des classes concernées une sélection d'instruments de musique à chacune de leurs interventions. Ce projet fera l'objet d'une **restitution en public** à la fin de l'année scolaire.

UN PROJET « MUSIQUE POUR TOUS ! » AU CCAS : Au cours du dernier trimestre 2021, l'orchestre découverte de la section musique du Cours Feydeau s'associera au **CCAS** dans le cadre d'un **projet intergénérationnel** axé sur le thème de la musique du monde et des percussions.

En parallèle à ces deux projets, le comédien spécialiste du théâtre jeune public **Wahid Chakib** poursuivra ses interventions auprès des enfants inscrits au sein des accueils périscolaires et du temps méridien dans les prochains mois.

QUAND LA CULTURE S'INVITE À L'ÉCOLE...

Diffusion d'un spectacle programmé au Cuvier de Feydeau dans les classes, interventions d'un auteur de bande-dessinée, rencontres avec un descendant de Pierre et Marie Curie... : **découvrez comment la culture s'est invitée dans les écoles de la commune en vous rendant dans la rubrique « Jeunesse » (page 13).**

LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT : UNE PRIORITÉ POUR LE CCAS

Ces derniers mois, l'enjeu a été de taille pour le CCAS de la Ville : maintenir le lien avec les seniors isolés de la commune malgré la nécessaire distanciation physique imposée par les mesures de restriction sanitaires.

DES ATELIERS DIRECTEMENT AU DOMICILE DES SENIORS



Contrainé de suspendre ses ateliers de prévention collectifs habituellement organisés au château Bétailhe, la structure s'est adaptée afin de proposer, toujours gratuitement et dans le respect des règles sanitaires, **des activités individuelles au domicile des personnes âgées** les plus vulnérables. Lectures contées, massage/relaxation, vélo cognitif ou encore activités physiques adaptées : au total, quatre ateliers ont ainsi pu être dispensés directement sur le lieu de vie de près de 30 seniors de plus de 55 ans. « *L'isolement entraîne à la fois des répercussions sur la santé mentale et corporelle des aînés. Venir à leur rencontre, c'est répondre à un vrai besoin de leur part* » soutien **Simon Barax**, éducateur sportif intervenant dans le cadre des ateliers d'activités physiques adaptées. Ces dernières semaines, le jeune homme est notamment intervenu auprès d'**Amarante**, 74 ans, et de **Claude**, 84 ans, afin de leur proposer des exercices axés sur l'équilibre, les étirements et les mouvements de gymnastique douce. Pour les deux retraités, la visite hebdomadaire du professionnel a eu l'effet d'un vrai bol d'air : « *C'est très bénéfique pour nous de retrouver du contact et de la chaleur humaine* » se réjouit la première. « *Cet atelier me permet de rester actif malgré l'arrêt temporaire des ateliers sportifs collectifs du CCAS* » complète Claude, habitué de l'atelier « marche nordique » jusqu'alors régulièrement proposé par la structure.

UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ PAR TÉLÉPHONE

Afin de lutter contre l'isolement tout en respectant les recommandations sanitaires, le CCAS s'est également mobilisé à distance. Depuis la fin du mois d'octobre, l'établissement a en effet réuni, chaque semaine, **un groupe de bénévoles** chargé de contacter **par téléphone les plus de 150 Artiguais et Artiguis** inscrits sur le registre des personnes vulnérables et isolées de la commune. « *Nous leur demandons comment elles vont, les interrogeons sur ce dont elles ont besoin, échangeons autour de l'actualité... Une grande majorité d'entre elles ont besoin de parler et d'être écoutées afin de combler le vide* » explique **Marie-Christiane Pouget**, bénévole des premières heures. L'initiative, qui se poursuivra tant que la situation sanitaire le nécessitera, semble appréciée par celles et ceux souffrant le plus de l'isolement dans la commune : « *Cela nous permet d'avoir un contact avec l'extérieur !* » indique **Simon Thange**, 84 ans. « *C'est très appréciable de savoir que l'on n'oublie pas les seniors dans la commune* » ajoute **Marius Sensi**, 89 ans.



#ChangerLesRègles

2 millions de femmes sont victimes de **précarité menstruelle** et n'ont pas les moyens d'acheter des protections périodiques pendant leurs règles. **Du 15 mars au 15 juin 2021**, la Ville participe à la grande collecte solidaire de protections féminines portée par **l'association Règles Élémentaires**. Pour participer, venez déposer des produits d'hygiène intime (tampons, serviettes...) au point de collecte du CCAS.



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) ET TRANSPORTS SCOLAIRES : À VOS AVIS !

Il s'agira d'une nouvelle étape dans la mise en place d'un projet social de territoire ambitieux. D'ici la fin de l'année 2021, une **Convention Territoriale Globale (CTG)** sera signée entre la Ville d'Artigues-près-Bordeaux et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde. **Son objectif ?** Renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants de la commune en optimisant l'utilisation des services publics du territoire. Afin de préciser le contenu et les modalités de ce futur texte de partenariat, la population artiguaise est invitée à exprimer, **via un questionnaire en ligne**, son niveau de satisfaction autour de nombreuses thématiques du quotidien : écoles, services administratifs, commerces, loisirs, sports, culture, soins, services d'aide aux personnes âgées, accueil des enfants, services périscolaires et extrascolaires... La Convention Territoriale Globale de la Ville sera signée **pour une durée de quatre ans**.

Répondez au questionnaire sur la future Convention Territoriale Globale (CTG) de la Ville en scannant le QR code suivant »



DES « CAFÉS-PARENTS » À DESTINATION DES FAMILLES

En parallèle à cette enquête, la Ville réalise, en vue de l'évolution de **l'offre de transports scolaires** dans la commune, une étude à destination des familles bénéficiaires des services de bus dédiés aux écoliers et collégiens artiguais.

Répondez au questionnaire sur l'évolution de l'offre de transports scolaires de la Ville en scannant le QR code suivant »



QUAND LA CULTURE S'INVITE À L'ÉCOLE



Si les classes ne peuvent se rendre aux spectacles, alors les spectacles viennent en classes ! Initialement programmée au Cuvier de Feydeau avant d'être annulée, la pièce de théâtre « **Alice ou le voyage intérieur** » a ainsi pu être diffusée au format vidéo dans l'ensemble des classes de l'école élémentaire du Parc n'ayant pu assister à cette représentation réservée aux publics scolaires. Au cours du mois de mars, les élèves de CM2 ont également pu assouvir leur créativité et leur curiosité grâce à l'intervention en classe de deux personnalités d'horizons variés. Dessinateur de bandes-dessinées bordelais, **Paul Drouin** a ainsi rendu visite aux écoliers pour des temps d'initiation et de création autour du neuvième art. Les enfants ont également pu découvrir **le métier de chercheur** au cours d'une rencontre avec le neuroscientifique **Marc Joliot**, arrière-petit-fils de **Pierre et Marie Curie**. Un moment riche d'enseignements organisé en contrepartie de la récente venue en résidence de la « Compagnie de L'incertitude », **la troupe de théâtre du CNRS Aquitaine**, au Cuvier de Feydeau.



Comment accompagner mon enfant dans la gestion de ses émotions ? Quelle doit être la place des écrans dans l'éducation ? Comment préparer l'arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur ?

Ce sont à ces questions, et à bien d'autres, que vous pourrez trouver une réponse en vous rendant aux « **cafés-parents** » organisés depuis peu, en partenariat avec la CAF Gironde, par les services de la Ville, du CCAS et du RAM (Relais Assistants Maternels). Menés par une **psychologue**, ces ateliers de **soutien à la parentalité** d'une durée d'une heure et demie sont ouverts à l'ensemble des familles artiguaises. Ils ont lieu une fois par mois, dans le respect des règles sanitaires, à la Grange Bétailhe.

Les prochains « cafés-parents » seront proposés les **27 avril, 18 mai et 22 juin**.

» Inscriptions auprès du CCAS au **05 56 74 02 23** ou du RAM au **05 57 80 27 70**.

JOB D'ÉTÉ

Vous avez entre 16 et 18 ans et recherchez un job pour cet été ? Découvrez les offres de travaux saisonniers proposés par la Mairie en vous rendant sur www.artigues-pres-bordeaux.fr



VIOLENCES CONJUGALES

La crise sanitaire a révélé une augmentation significative des violences conjugales. Le CCAS de la Ville, de par sa connaissance des relais locaux spécialisés, peut vous orienter dans vos démarches d'urgence, d'assistance et de mise sous protection.

3 | 9 | 19
3919
ARRÊTONS
LES VIOLENCES



LA VILLE GARDE LE LIEN AVEC LES ASSOCIATIONS

Épidémie de coronavirus oblige, l'activité d'une grande majorité de structures associatives de la Ville est à l'arrêt depuis plusieurs mois. C'est dans ce contexte que **Catherine Brochard**, adjointe au Maire en charge de la vie associative et du sport, a souhaité convier **les représentants des associations communales** pour une série de réunions organisée par petits groupes, dans le plus strict respect des gestes barrières, au château Lestrille. Évaluation des besoins de chacun, exposition des difficultés rencontrées, réflexion autour des manifestations communales et **des projets à venir** : l'objectif de ces temps d'échange était de faire le point sur le fonctionnement des associations après plus d'un an d'une crise sanitaire inédite. Ces réunions ont également été l'occasion de procéder au tirage au sort de la tombola organisée dans le cadre de la dernière édition de l'AFM Téléthon.



(voir ci-dessous)

TÉLÉTHON 2020

DES DONS ET DES GAGNANTS !

2682 € : c'est la somme récoltée dans la commune au cours de la dernière édition de l'AFM Téléthon. Pour rappel, face à l'impossibilité d'organiser des manifestations en public en raison du contexte sanitaire, la Ville d'Artigues-près-Bordeaux a organisé, en partenariat avec **les associations, les commerçants et le Comité des Fêtes**, la vente d'un **calendrier** créé spécialement pour l'occasion. Financé grâce au soutien d'entreprises locales partenaires, celui-ci mettait à l'honneur les lieux les plus emblématiques de la commune ainsi que l'activité des structures associatives artiguaises. Son prix de vente, fixé au minimum de 3€, incluait la participation à **une tombola géante** dont les gagnants, récemment tirés au sort, ont reçu un lot fourni par les associations artiguaises. À noter que, au moment de la parution de ce magazine, la totalité des lots ont été remis aux vainqueurs du jeu.



LA SALLE NELSON PAILLOU OUVERTE AUX PUBLICS PRIORITAIRES



Malgré la crise, il y a de l'activité **dans la salle omnisport Nelson Paillou !** Fermée au public depuis le mois de novembre en application des mesures de sécurité sanitaire, la structure est en effet toujours gratuitement mise à la disposition d'un certain nombre de **« publics prioritaires »**. En contrepartie de l'animation d'activités physiques organisées au sein des accueils périscolaires de la Ville, l'organisme de formation au **BPJEPS « Stade Formation »** investit ainsi le lieu chaque semaine afin d'y assurer l'apprentissage de jeunes éducateurs sportifs. Établie dans la commune, la structure **« MPS Formation »** bénéficie également de la mise à disposition du lieu. En parallèle, afin de leur permettre de pratiquer une activité sportive régulière, la salle Nelson Paillou reste également accessible aux élèves de **l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) « L'Hirondelle »**. Au besoin, les autres équipements sportifs couverts de la Ville, tels que le dojo et les courts de tennis intérieurs, peuvent être ouverts à certains **« publics prioritaires »** (Espoir 33, AGAP Sport & Loisirs, Centre d'activités Florada...)

ECONOMIE

ATIS
SOUTIEN
L'INNOVATION
SOCIALE



Sa mission : accompagner, sur tout le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, **l'émergence de projets d'innovation sociale et le développement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire**. Véritable catalyseur d'initiatives, l'Association Territoires et Innovation Sociale (ATIS) a été créée en 2010 sous l'impulsion d'acteurs de **l'ESS**, de collectivités locales et d'entrepreneurs engagés. Aujourd'hui formée d'une équipe de 10 employés, ATIS développe deux principaux programmes d'accompagnement à destination des porteurs de projets néo-aquitains :

» **L'INCUBATEUR** : de la naissance de leur idée au lancement de leur activité, ce dispositif propose un accompagnement individualisé à une sélection d'entrepreneurs de l'innovation sociale. *« Les projets bénéficiant d'un accompagnement doivent apporter une réponse nouvelle à un besoin territorial, social et environnemental »* précise **Élise Depecker, directrice d'ATIS**.

» **LA FABRIQUE À INITIATIVES** : reposant sur un « mode inverse de création d'activité », ce second dispositif propose d'inventer des solutions entrepreneuriales à partir des besoins non ou peu couverts du territoire.

Depuis sa création, l'Association Territoires et Innovation Sociale a permis le lancement de **83 nouvelles activités à fort impact social** - représentant la création de plus de **260 emplois** - et accompagné près de **160 structures de l'ESS**. C'est forte de son expérience que ATIS intervient désormais dans la mise en œuvre de l'appel à projets lancé dans le cadre de **la future opération d'occupation transitoire de l'îlot Bel Air** (voir page 5).

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE FACILITÉES AVEC MA RÉNOV BORDEAUX MÉTROPOLÉ

Portée par Bordeaux Métropole et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), la plateforme **« Ma Rénov Bordeaux Métropole »** accompagne **gratuitement** les habitants des **28 communes du territoire** dans le projet de **rénovation énergétique** de leur logement. Réalisation du bilan de l'énergie consommée au sein du lieu de vie, choix du bouquet de travaux le plus pertinent techniquement et économiquement, mise en relation avec des professionnels du bâtiment et des énergies renouvelables, définition du plan de financement du chantier ou encore soutien au montage des dossiers : le service propose ainsi toute **une panoplie d'aides** afin d'améliorer le confort et réduire la consommation énergétique du domicile. Une façon de contribuer, à l'échelle locale, à la lutte contre les changements climatiques.

+ d'informations sur : marenov.bordeaux-metropole.fr

TRIBUNES

GROUPE MAJORITAIRE

Après 6 ans d'immobilisme, sans aucun investissement, des bâtiments non entretenus ni mis aux normes, des factures de chauffage non payées ni provisionnées pendant deux ans, il était temps de redonner du dynamisme à notre commune, créer du lien et investir dans la rénovation, la protection et la valorisation de notre patrimoine bâti et naturel. Pour cela, en respectant les normes environnementales, nous nous sommes pleinement engagés depuis le début :

- dans la rénovation thermique de la médiathèque et du gymnase,
- dans les études préalables du prochain groupe scolaire du quartier Feydeau,
- dans la rénovation du centre bourg avec l'installation de la police municipale dans des locaux trop longtemps désaffectés de l'ancienne école Bel Air, avec l'étude de la future résidence intergénérationnelle, l'installation de la halle, l'aménagement du parc et la rénovation de son groupe scolaire, avec une nouvelle utilisation de la maison écocitoyenne.

Une commune accueillante et bienveillante doit investir pour répondre aux besoins et au mieux-être de ses habitants dans le respect de la diversité. C'est la voie dans laquelle nous nous engageons résolument. Corine Lesbats

LISTE ARTIGUES L'AVENIR ENSEMBLE

Vous empruntez 4 millions grâce au Maire !

Lors du dernier conseil municipal du 8 mars, Le Maire a présenté les orientations budgétaires pour 2021. Au-delà du volume de chiffres présentés et des effets d'annonce, il est très regrettable de constater que les engagements financiers ne s'opèrent pas sur les 5 prochaines années ! En effet, aucun projet n'est associé à un plan quinquennal et aucune projection ne fut présentée, seul une avalanche de chiffres positionnés ici et là sans prendre en compte une attribution logique : un projet = un budget ! Cette vision passiste des investissements de la commune témoigne du peu de sérieux dans la gestion des finances publiques. Le Maire va recourir à l'emprunt à hauteur de 4 millions d'euros car les taux sont bas et sans savoir pourquoi ! A noter, que le bas de laine est supérieur à 3.8 millions d'euros ! Si on emprunte, c'est que des dépenses sont prévues, mais pour quels projets, quels montants ! Aujourd'hui, les taux sont bas donc j'emprunte ! Tout cela dénote d'une absence de vision certaine, traduit un manque d'ambition et de savoir-faire. Où est le sérieux que l'on attend d'une majorité ? Artigueslaveniresemble33@gmail.com

LISTE POUR ARTIGUES

« J'ai confiance aux électeurs »

Lors de la campagne le Maire et son équipe ont hurlé contre le budget de Madame Jacquet, ils l'ont finalement voté quelques semaines plus tard sans sourciller !

Braillant contre la dette, ils annoncent un emprunt de 4 millions d'€ sans projet juste parce que les taux sont bas...

Jurant que le budget du CCAS était trop bas, ils ne l'augmentent pas. Dénonçant la dangerosité des billes de pneus sur le stade, ils souhaitent le garder tel-quel.

Ils ont refusé de voter des règles rendant la vie politique plus éthique (divulgation du montant des indemnités de élus, montant total des rémunérations du maire, suppression des indemnités des élus trop absents aux réunions sans motif légitime...).

Après une campagne électorale très verte, voici venu le temps de la ville grise, morne, sans saveur et des élus qui retournent leur veste... « mais toujours du bon côté. »

Vite, vite Mr le Maire au travail !!!

J-Christophe COLOMBO & Caroline BONIFACE
pourartigues@gmail.com

EXTRAIT DE L'AGENDA*

CINÉ-GOÛTER JEUNE PUBLIC CHEBURASHKA ET SES AMIS

Mercredi 14 Avril - 15h
Le Cuvier de Feydeau

CINÉ-CONCERT SPATIAL T60

Cie L'AIAA / Cie des Musiques Télescopiques
Vendredi 16 Avril - 20h30
Le Cuvier de Feydeau

EXPOSITION FEYDEAU HORS LES MURS MÉLANE / ÉLÈVES DU COURS FEYDEAU

12 au 24 Avril
Médiathèque

DANSE

EcLekTiK #21

JEUNE BALLET D'AQUITAINE

Vendredi 21 et Samedi 22 Mai - 20h
Le Cuvier de Feydeau

MUSIQUE

JEUNE ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'ENTRE-DEUX-MERS

1^{ÈRE} PARTIE PAR LES ÉLÈVES DU COURS FEYDEAU
Samedi 29 Mai - 20h
Le Cuvier de Feydeau

APÉRO-CONCERT

BOLSTER UNDERLINE

Vendredi 4 Juin - 19h
Gratuit / Restauration payante
Le Cuvier de Feydeau

*sous réserve des conditions sanitaires

SAMEDI 15 MAI 2021

NATURE* EN FÊTE

ÉVÈNEMENT

DANS LES JARDINS DU CHÂTEAU BÉTAILHE*

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS ET BROYAGE

RESTAURATION / FOOD TRUCKS

ANIMATIONS

FABRICATION D'HÔTELS À INSECTES

ATELIER DE COMPOSTAGE AVEC BORDEAUX MÉTROPOLE

ATELIER DE PLANTATION DE SEMIS

ATELIER DE CUISINE

SPECTACLE DE CIRQUE « KODAMA » / CIE MECHANIC

...

CCAS LES RENDEZ-VOUS DES SENIORS*

LES ATELIERS COLLECTIFS

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le CCAS de la Ville envisage le redémarrage des ateliers collectifs suivants dès le début du mois de mai : loisirs créatifs, numérique, gym douce/marche douce, gym « siel bleu », nutrition, réflexologie/sophrologie, yoga du rire, théâtre et jardinage.

« MA COMMUNE, MA SANTÉ »

Vous souhaitez bénéficier d'une mutuelle au meilleur prix et au meilleur service ? Inscrivez-vous aux prochaines permanences « Ma Commune, Ma Santé » les mardis 27 avril, 25 mai et 22 juin de 9h à 12h30 au CCAS.

UN NOUVEAU SERVICE EN PARTENARIAT AVEC LA MÉDIATHÈQUE

C'est nouveau : le CCAS propose désormais aux seniors isolés de la commune de passer un moment convivial à la médiathèque Gabriela Mistral en compagnie d'une animatrice.

Au programme : découverte du lieu et emprunt de documents !

Le CCAS assurera gratuitement le transport des personnes souhaitant bénéficier de ce nouveau service.

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS AUPRÈS DU CCAS AU 05 56 74 02 23